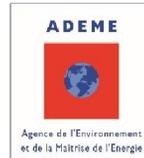




# Journée technique

le jeudi 23 avril 2015

à SAINT-FLOUR (15)



## Réseaux de chaleur au bois en régie

Création et fonctionnement de la régie,  
exploitation du réseau et vente de chaleur

Créer une chaufferie bois associée à un réseau de chaleur suppose de bien évaluer les conditions techniques et économiques qui vont garantir le succès de l'opération. Par ailleurs, il faut s'inscrire dans un cadre juridique précis, mobiliser des financements, assurer l'exploitation de l'installation sur sa durée de vie et gérer la vente de chaleur aux usagers.

Le service public de distribution de chaleur relève de la compétence des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sa gestion pouvant être déléguée (concession principalement) ou assurée directement (régie). Toutefois, cette dernière solution est bien souvent appréhendée comme complexe par les collectivités, en fonction de leur taille et des moyens administratifs et humains dont elles disposent.

Cette journée a pour but de démystifier la vente de chaleur réalisée par une collectivité, de présenter les différents montages possibles en fonction de ses capacités et de montrer que des acteurs expérimentés et complémentaires sont là pour les accompagner tout au long du parcours.

La Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride témoignera de son expérience, sans occulter les embûches et prouvera par l'exemple que c'est une belle réussite technique, écologique, économique et surtout locale qui se poursuit !

Pour plus d'informations, contactez Bois Energie 15 au 04 71 45 55 68 –  
[contact@boisenergie15.fr](mailto:contact@boisenergie15.fr)

Photos © Bois Energie 15 et Méthanisation

### Conférences (matin) & visites (après-midi)

#### Chaufferie bois de Volzac

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride

Puissance : 1,5 MW<sub>thermique</sub> (deux chaudières bois décheté 1 + 0,5 MW)

Consommation : 1 700 tonnes de bois par an - 940 m de réseau

#### Chaufferie bois de la ZAC du Crozatier

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride

Puissance : 1,2 MW<sub>thermique</sub> bois, appoint / secours au fioul - Consommation : 1 100 tonnes de bois par an - 2 100 m de réseau



# Programme

**09h15 Accueil – café**

**09h30 Ouverture**

*Pierre JARLIER, Sénateur-maire de Saint-Flour, Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour-Margeride*

**09h45 L'animateur bois-énergie, véritable lien entre tous les intervenants de la filière**

Rôle et missions des structures d'animation bois-énergie, accompagnement de Bois Energie 15 à Saint Flour

*Damien PUECH, thermicien, Bois Energie 15 et Christelle BOUT, animatrice, CCI de Lozère*

**10h00 Montages juridiques pour la gestion du service public de distribution de chaleur**

Présentation générale des modes de gestion des réseaux de chaleur

*Stéphane COUSIN, chargé de mission, CIBE*

**10h20 La régie, mode de gestion retenu pour les chaufferies et réseaux de chaleur du Pays de Saint-Flour-Margeride**

Raisons de la prise de compétence par la Communauté de communes et du choix de la régie

*Guy DELPUECH, Président, Régie communautaire de distribution de chaleur et Laurence RICHARD, DGS, Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride*

**10h45 Rôle et missions de l'assistant à maîtrise d'ouvrage**

Accompagnement de la collectivité, du projet de réseau à la vente de chaleur en régie

*Pierre SCHNEIDER, co-gérant, bureau d'études Kairos Ingénierie*

**11h15 Création et fonctionnement d'une régie de distribution de chaleur**

Etapas-clés, bonnes pratiques et écueils à éviter

*Nibal EL ALAM, co-gérant, bureau d'études Kairos Ingénierie*

**11h45 Exploitation du réseau : approvisionnement en combustible, conduite et entretien courant**

Adéquation combustible / chaudière, coordination des acteurs et des opérations

*Lionel BESSON, responsable d'exploitation, Cofely et Gilles CHADELAT, Avenir Bois Energie*

**12h05 Aides publiques aux réseaux de chaleur bois : Fonds Chaleur, aides régionales...**

*Marianne LUGNIER, chargée de mission, ADEME Auvergne et*

*Yann RENARD, chargé de programme énergie, Conseil régional d'Auvergne*

**12h30 Déjeuner**

**14h00 Départ pour les visites des chaufferies de Volzac et de la ZAC du Crozatier**

*en présence de Sébastien BRAGUY, technico-commercial, Compte R.*

**17h00 Clôture de la journée** (centre-ville de Saint-Flour ou chaufferie du Crozatier entrée A 75)

LES HORAIRES INDIQUES COMPRENNENT LA PRESENTATION ET UN TEMPS D'ECHANGE AVEC LA SALLE

En partenariat avec :



# Inscription

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 15 avril**  
avec votre chèque, à l'ordre de Bois Energie 15  
à : Bois Energie 15, Chambre d'Agriculture, 15002 AURILLAC Cedex  
[contact@boisenergie15.fr](mailto:contact@boisenergie15.fr) - 04 71 45 55 68

Prénom / Nom

Société

Fonction

Adresse

Code postal

Ville

N° portable

Adhérent CIBE ou Bois Energie 15

Email

- Je suis adhérent CIBE ou Bois Energie 15, je joins un chèque de 35 €\*  
 Je ne suis pas adhérent CIBE ou Bois Energie 15, je joins un chèque de 58 €\*  
 Je souhaite participer aux visites des chaufferies

\* **A l'ordre de Bois Energie 15**, participation non assujettie à TVA comprenant accueil, repas,...  
**Vous recevrez en retour une confirmation d'inscription ainsi qu'une facture acquittée par e-mail**

- Je souhaite recevoir un dossier d'adhésion pour le CIBE  
 Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion à Bois Energie 15

## Plan d'accès

**Lieu de la conférence : Salle du Rex, place du Palais de Justice, 15 100 SAINT FLOUR**

### Accès et parking:

2 sorties autoroute A75 : sortie Nord ou Sud direction Saint Flour centre (ville haute)

Parkings gratuits à proximité

Coordonnées GPS : 45.033128 / 3.091636

